

Anaïd Donabédian

## Masculin - Féminin : Langue et métalangage

Toutes les sociétés humaines savent identifier les individus sexués, a fortiori les êtres humains, comme mâles ou femelles. De fait, l'existence de lexèmes distincts pour désigner le fils et la fille, l'époux ou l'épouse, ou encore le mâle et la femelle, semble bien faire partie des rares traits partagés par toutes les langues du monde, malgré l'extrême prudence requise en matière d'universaux linguistiques absolus.

Mais masculin-féminin n'est pas simple affaire de chromosomes, l'apprenti francophone l'apprend bien vite à ses dépens. Pourquoi dit-on une table, mais un bureau et un guéridon ? Les lièvres n'ont-ils donc pas de femelles, et les souris pas de mâles ? Et si, dans la chanson, *le soleil a rendez-vous avec la lune, mais la lune n'est pas là*, les Allemands comprendraient sans doute mieux que ce soit l'astre lunaire (*der Mond*) qui attend vainement l'étoile de feu (*die Sonne*). Faut-il vraiment s'offusquer de ce qu'au pluriel, "le masculin l'emporte sur le féminin" ? Ou encore de ce que notre époque, qui a vu naître *l'auteure* et la *professeure* (qu'au demeurant le correcteur orthographique de mon traitement de texte s'obstine à festonner de rouge), ne sache toujours pas comment désigner les femmes médecin ?

De fait, le rapport entre genre grammatical et sexuation est une des questions linguistiques les plus complexes à appréhender, car elle ne se laisse réduire ni à la pure iconicité, ni à l'arbitraire absolu. Le genre grammatical est, comme la mise en abyme des boîtes à

fromage, un miroir où langue et métalangage se reflètent à l'infini, confirmant, s'il en est encore besoin, l'affirmation saussurienne selon laquelle les langues sont des systèmes ouverts.

### Le genre et les classes nominales

Pour examiner le poids relatif des enjeux linguistiques et sociologiques de la question du genre en français et dans quelques langues qui nous sont familières, un détour par la typologie des langues du monde s'impose.

*Sexe* et *genre* ne sont certes pas des synonymes, même si le discours actuel tend à préférer le second terme au premier, suivant en cela le sillon creusé par le concept américain de « *gender studies* ». Faut-il voir dans ce glissement un simple anglicisme, un euphémisme puritain, un souci d'éviter l'ambiguïté entre le sexe-organe et le sexe-classe d'individus, ou encore une tendance sociétale à préférer à l'identification biologique irrémédiablement binaire, une différence culturelle à géométrie variable ?

En linguistique descriptive, la question ne se pose pas. Même si certains, comme Damourette et Pichon, ont tenté d'introduire la notion de *sexuiseemblance*<sup>1</sup> pour rendre compte du rapport entre le genre et la sémantique des inanimés, du point de vue de la typologie des langues, le genre grammatical binaire (masculin – féminin) ou ternaire (masculin – féminin – neutre) tel qu'il se rencontre communément dans le domaine indo-européen, est simplement considéré comme une des manifestations possibles de la catégorie générale des *classes nominales*.

1. Qu'ils ne prenaient toutefois pas à la lettre : *la sexuiseemblance n'étant pas une notion scientifique, mais intuitive et poétique, n'a pas pour base la notion scientifique de sexe, dans toute son extension biologique, mais bien uniquement les réactions impressives provoquées par l'un ou l'autre sexe. Ce sont donc avant tout les sexes de l'espèce humaine qui sont le point de départ de la métaphore sexuiseemblantelle.* (Damourette & Pichon 1911-1927 : 419)

### Classes nominales et typologie des langues

Les classes nominales sont décrites comme un pur outil de cohésion syntaxique : tout nom relève d'une classe, en vertu de quoi il peut avoir lui-même des propriétés formelles (désinence, classe flexionnelle, place de l'accent tonique, ou autre) mais surtout, il doit imposer un marquage formel aux éléments qui lui sont syntaxiquement liés : c'est ce qu'on appelle l'accord, comme l'illustre cet exemple d'école en swahili :

<i>Ki-ḱapu</i>	<i>ḱi-ḱubwa</i>	<i>ḱi-moja</i>	<i>ḱi-languḱa</i>
Panier	grand	un	est-tombé

Ce point de vue est exprimé chez de nombreux linguistes : pour Hocket (1958), « *Genders are classes of nouns reflected in the behavior of associated words* », pour Helmslev (1956 : 221), se referant lui-même à Meillet<sup>2</sup> : « *le genre grammatical est une catégorie strictement grammaticale, ou plutôt grammaticalisée, relevant avant tout de la forme pure, du schéma de la langue ; elle prend facilement l'allure d'une catégorie purement mécanique, servant selon des règles de réaction, à de simples buts de concordance* ». Ainsi, les classes nominales permettent-elles de réduire les ambiguïtés syntaxiques de manière économique.

Il résulte de cette définition fonctionnaliste, fondée sur une corrélation forte entre classes nominales et accord, que les langues sans accord ne peuvent pas connaître le genre grammatical. R. Renault a en effet démontré que si les langues agglutinantes comme le hongrois, le turc, le finnois, etc., qui ne connaissent pas l'accord au sein du groupe nominal, ignorent la catégorie du genre grammatical, c'est par nécessité intrinsèque, et que certaines d'entre elles ont développé d'autres stratégies de cohésion syntaxique du groupe nominal, comme l'harmonie vocalique.

2. Helmslev ne considère pas que la définition formelle épuise la description du genre grammatical.

Dans les langues isolantes, celles que l'on dit sans morphologie, comme le chinois, les langues tibéto-birmanes, et bien d'autres, les classes nominales telles qu'elles ont été définies ci-dessus ne peuvent avoir cours<sup>3</sup>. Dans ces langues dites « sans genre grammatical », la distinction entre personnes sexuées est bien entendu maintenue, généralement par des procédés non pas grammaticaux, mais lexicaux, comme par exemple la dérivation nominale.

Nous trouvons donc à une extrémité du continuum typologique les langues sans genre ni classes : la majeure partie des langues d'Asie (à l'exception des langues dravidiennes), la majorité des langues amérindiennes (à l'exception des langues algonquines), les langues ouraliennes (turc, mongol, japonais, coréen, etc.), les langues finno-ougriennes (hongrois, finnois, estonien), et un cas isolé parmi les langues indo-européennes : l'arménien<sup>4</sup>. Ces langues ne connaissent pas non plus la distinction de genre pour les pronoms et distinguent uniquement entre personne (sans distinction de sexe : lui/elle) et chose (ça).

Le type contigu est celui des langues qui connaissent un genre grammatical résiduel, comme l'anglais, dont on sait qu'il a perdu la catégorie du genre au stade du moyen anglais, et qu'il a conservé une opposition entre masculin, féminin et neutre pour les pronoms (*he, she, it*). Cependant, les substantifs n'étant plus répartis en classes en anglais moderne, cette opposition concerne essentiellement les référents sexués des pronoms, et ne donne pas lieu à des phénomènes d'accord. Néanmoins, on considère que l'anglais présente un genre grammatical résiduel car quelques noms (les animaux, parfois

masculins ou féminins et non neutres, et, plus surprenant, les véhicules terrestres ou maritimes souvent repris par le pronom féminin), ont un comportement hybride.

Le deuxième type de langues est celui qui réunit la majorité des langues indo-européennes, à deux genres (masculin – féminin) ou trois genres (masculin – féminin – neutre). En réalité, les langues à deux genres connaissent aussi le genre inanimé, mais dans la mesure où il n'impose pas d'accord, on ne le considère pas comme un genre grammatical. Dans la plupart des cas, les genres en présence sont au moins partiellement adossés à la représentation de la différence sexuelle : les noms désignant des individus sexués de sexe masculin et féminin sont répartis dans les classes correspondantes. Cela ne signifie pourtant pas que tous les noms rangés dans ces classes (impliquant le même comportement morphologique des mots qui leur sont associés) sont assimilés d'une manière ou d'une autre à des individus de sexe masculin ou féminin, comme le suggère la théorie de la *sexuimsemblance* de Damourette et Pichon. Hormis les termes désignant des individus sexués, la répartition des noms dans ces classes semble totalement arbitraire au plan sémantique, la catégorie étant alors un simple facteur de cohésion morphosyntaxique. Certes, le genre grammatical en français ne suffit pas à réduire toutes les cas d'ambiguïtés : il suffit de deux féminins dans le syntagme (ex. : *la pomme de terre cuite*) pour que l'ambiguïté reste entière. Cependant, les langues disposent d'un éventail de moyens tous imparfaits mais globalement satisfaisants pour assurer l'intercompréhension. Comme cela est admis depuis Hjelmslev, on constate que le genre grammatical des langues indo-européennes résulte de la combinaison de deux critères : l'opposition animé / inanimé, et parmi les animés, l'opposition sexuelle. Cette hiérarchie se manifeste dans la typologie des langues par le fait que les langues qui connaissent la catégorie *masculin*, doivent également connaître la catégorie *féminin*, et inversement. La configuration à deux genres neutre/masculin ou neutre/féminin ne peut donc pas exister. Selon les traditions grammaticales, les dénominations des genres peuvent différer : ce que l'on nomme neutre /

3. En revanche, ces langues connaissent des classificateurs, qui apparaissent obligatoirement avec les numéraux. Le chinois en compte jusqu'à 125 selon les descriptions. Cependant, ne donnant lieu à aucun phénomène d'accord, ces classificateurs ne sont pas assimilés à des marqueurs de classes nominales.

4. On doit à une école de traducteurs du VI<sup>e</sup> siècle, dite héliénophile, la création d'un pronom personnel féminin pour répondre aux besoins de la traduction du grec. Cette innovation est restée sans postérité, à l'exception d'une réminiscence très artificielle chez certains poètes romantiques.

masculin / féminin dans la tradition indo-européenne est désigné en tamoul comme le croisement de l'opposition "non doué de raison" / "doué de raison" (ce qui permet d'inclure les divinités) puis, au sein des êtres raisonnables, de l'opposition entre masculin et féminin. Mais plus que la terminologie, ce qui distingue les langues dravidiennes des langues indo-européennes, c'est le fait que dans les premières, la répartition des noms selon les genres est sémantiquement motivée. Les quelques exceptions sont toutes justifiables comme emplois métaphoriques : en tamoul, le soleil et la lune sont masculins car en tant qu'objets célestes, ils sont aussi des divinités. En telougou, le dieu singe Hanuman est masculin, et Ganga, le fleuve divinisé, est féminin, conformément à la mythologie. Les animaux peuvent être personnifiés dans les fables, ou encore, l'emploi d'un nom d'animal au masculin permet de référer non pas à l'animal, mais de qualifier une personne comme en ayant les attributs, positifs ou négatifs. Comme on le voit, dans les langues dravidiennes, la relation sémantique du nom à sa classe est transparente, contrairement ce que l'on observe dans la majorité des langues indo-européennes, où seuls les individus sexués ont un rapport sémantique avec la classe à laquelle ils appartiennent, cette dernière ayant l'apparence d'arbitraire pour tous les autres noms. Le terme désignant la maison est féminin en français, masculin en russe (*dom*), neutre en allemand et en grec (*das Haus, to spiti*), sans qu'il y ait de justification ontologique à cela.

La configuration présentée dans les langues de la famille Nord Caucasienne, souvent considérée comme un type spécifique, est en réalité très proche du cas dravidien. Au nombre de 35, ces langues peuvent présenter de 2 à 8 classes, mais le cas le plus typique est la configuration à quatre classes, dans laquelle aux trois classes du dravidien s'ajoute une classe spécifique pour les êtres animés non doués de raison (les animaux). Comme en dravidien, les divinités anthropoïdes sont assimilées à des humains et ont une appartenance sexuelle. On peut se demander pourquoi l'usage veut qu'on parle de "classes" et non de "genres" dans le domaine caucasien, et G. Corbett propose à juste titre de préférer le terme de genre, compte tenu du fait

que l'opposition masculin / féminin y est représentée. Comme en dravidien, le genre dans les langues du Caucase est motivé sémantiquement, mais à un degré moins absolu, notamment en ce qui concerne la répartition entre les classes des animaux et des être inanimés<sup>5</sup>.

Le troisième type, dont les langues bantoues sont considérées comme l'illustration la plus caractéristique, présente trois traits spécifiques : le nombre des classes peut y être beaucoup plus important (jusqu'à vingt selon les descriptions), on ne peut pas identifier de classe spécifique aux êtres sexués masculins et féminins opposés les uns aux autres, et enfin, l'inventaire des classes inclut des classes de pluriel qui ne coïncident pas terme à terme avec les classes de singuliers. Comme le montre l'exemple swahili ci-dessus, le point commun avec la catégorie précédente est donc ce qui fait la définition fonctionnelle des classes nominales : la capacité à entraîner l'accord des termes qui entrent en relation syntaxique avec le nom. Du point de vue de la motivation sémantique, ces classes, marquées dans les langues bantoues par un préfixe, se rapprochent plus du genre indo-européen que du dravidien ou du caucasique. Certaines des classes peuvent être décrites comme ayant une caractéristique sémantique (plantes, fruits, animaux, objets longs, petits objets, etc.) mais elle ne concernera qu'un nombre réduit de termes parmi les noms apparte-

5. Il faut néanmoins souligner au passage le danger qui guette la typologie des langues aux prises avec la classification du lexique. Elle s'appuie souvent sur une sorte d'ontologie supposée universelle et extralinguistique, alors même que les langues procèdent justement à un encodage qui leur est propre. Ainsi, la simple comparaison du terme que l'on identifie comme équivalent à "maison" dans différentes langues peut se révéler en réalité une tâche semée d'embûches : la maison est-elle désignée comme un artefact (le résultat d'une construction, en d'autres termes une maison-bâtiment), comme une fonction (le lieu où l'on vit, l'habitation), ou encore sous un autre aspect défini ethnologiquement ?

6. Pour Stojanova, citée par Corbett, le système sémantique n'est plus en vigueur aujourd'hui, il a été remplacé par un marquage formel : elle en tient pour preuve le fait qu'en cas d'emprunt, les noms sont classés selon leur phonétique et non selon leur sens.

nant à la classe<sup>6</sup>. Cependant, elle permet de former des noms dérivés par l'adjonction d'un préfixe de classe, comme en swahili, où la racine désignant le bois, *ti*, signifie selon le préfixe de classe auquel il est associé, une chaise en bois (*ki-ti*) ou un arbre (*m-ti*). Mais les dérives sont parfois moins transparentes. De même, en *ojibwa* (langue amérindienne) le mot *mettik* signifie arbre s'il est classé comme animé, et bois s'il est classé comme inanimé. Ce phénomène évoque la possibilité de dérivation par changement de classe sémantique en français où le *bois* (dénombrable) dérivé de *bois* (indénombrable) désigne les cornes du cerf et non la matière *bois*. Cependant, la distinction sémantique dénombrables / non dénombrables n'impliquant pas l'accord en français, elle n'est pas considérée comme une classe nominale, malgré les contraintes syntaxiques qui lui sont corrélées (essentiellement du point de vue de la détermination).

On pourrait ajouter à cette typologie fonctionnelle une description des moyens formels par lesquels sont marquées les classes nominales (modèle de déclinaison, marque phonétique, etc.). Pour ne pas nous écarter de notre propos, nous renvoyons sur ces questions très techniques à l'ouvrage détaillé de G. Corbett sur le genre.

### Une catégorie fonctionnelle ou sémantique ?

En écho à la complexité des configurations que nous venons d'évoquer, la définition linguistique de la catégorie du genre ou des classes nominales suscite donc des approches contrastées, y compris parmi les spécialistes du français. La définition fonctionnelle ci-dessus, la seule qui permette de fonder une typologie par delà la diversité des langues, est solidement ancrée. Elle s'appuie à la fois sur le fait que la fonction du genre est de désambiguïser des énoncés comme « *La véranda du pavillon qu'il m'a construit(e)* », et sur l'absence de tout fondement ontologique à ce que le mot *table* en français soit féminin alors que *guéridon* ou *bureau* est masculin. Milner (1988 : 191), qui ne se limite d'ailleurs pas à cette approche, montre que cette logique conduit à se passer des notions de féminin et de masculin : « *On parle de genre en français afin de capter les données suivantes : il*

*existe une répartition de comportements morphologiques (essentiellement l'accord) qui séparent les noms en deux groupes. Pour ne pas préjuger de la nature du phénomène, on pourrait parler du groupe "le" et du groupe "la" plutôt que de genre masculin ou féminin.* »

Malgré tout, les difficultés que soulève cette approche apparaissent aisément : outre le problème théorique évoqué par M. Arrivé, pour qui il en résulterait que le genre grammatical est un signifiant sans signifié, on ne peut évacuer le fait qu'en français, le genre grammatical sert tantôt la cohérence syntaxique, tantôt la distinction référentielle entre individus sexués. Ainsi, on abordera diversement la question selon que l'on compare le couple *Paul (il) est tombé / Marie (elle) est tombée* ou bien *le bassin (il) est tombé / la bassine (elle) est tombée*.

Cette question de la motivation sémantique des classes grammaticales ne se pose pas seulement en français et dans les langues indo-européennes. La typologie des langues conduit également au constat suivant : rares sont les langues où les classes nominales sont totalement motivées, reflétant directement une ontologie, comme le cas d'école des langues dravidiennes. Mais à l'inverse, il faut noter qu'aucune langue ne présente une configuration qui permettrait d'exclure tout fondement sémantique aux classes nominales. En d'autres termes, le rapport sémantique univoque entre les membres d'une classe nominale est rarissime, mais il n'existe pas de langue où les classes répondraient à une logique purement arbitraire. Même si dans certaines langues, une ou plusieurs classes peuvent être qualifiées de "résiduelles" faute d'une cohérence sémantique, on trouve toujours au moins une classe qui réponde pour au moins une partie de ses membres à une cohérence sémantique. Dans les langues bantoues, dont les classes sont fréquemment désignées par une numérotation (de 1 à 20), du fait de leur cohérence sémantique toute relative (mais aussi de leur nombre, et de l'intérêt qu'a cet usage pour la comparaison des langues de la famille), plusieurs d'entre elles ont une valeur sémantique identifiée et valable pour un grand nombre de leurs membres.

Si l'enjeu des classes nominales était uniquement de permettre l'accord et la cohésion syntaxique, comme le soutient l'hypothèse fonctionnelle, rien ne s'opposerait à ce qu'il existe des classes sans aucune cohérence sémantique. C'est d'ailleurs par cette capacité de motivation, même résiduelle, que les classes nominales se distinguent, en tant qu'outil de cohésion syntaxique, d'autres stratégies comme l'harmonie vocalique, qui répond à des règles totalement mécaniques et prévisibles.

### Le lieu de l'hétérogénéité et du conflit

La complexité de la catégorie réside donc dans ce double constat : il n'existe pas de configurations où les classes nominales n'auraient aucune valeur sémantique, et les configurations totalement motivées sont extrêmement rares.

Ainsi, hormis le cas dravidien, les classifications nominales ne sont que partiellement ontologiques et le degré de motivation des genres ou classes varie selon les langues. De plus les langues présentent des exceptions plus ou moins justifiables, dans des proportions également variables. Enfin, dans les langues où il est établi que la classification des noms n'est pas strictement sémantique, elle peut néanmoins être plus ou moins prévisible : parmi les langues indo-européennes, l'allemand présente la configuration la plus transparente, se rapprochant de la répartition entre humains de sexe masculin, humains de sexe féminin, et inanimés au neutre. Le français, lui, est réputé être le plus aléatoire. La disparition du neutre n'y est sans doute pas étrangère à la démotivation du masculin et du féminin. D'autres langues, comme le grec moderne et le russe, ont une position intermédiaire.

Un des facteurs d'hétérogénéité concernant la répartition des noms dans les classes, ce qui la rend à la fois possible et interprétable, est le fait que les systèmes linguistiques ne sont pas clos. Ils sont susceptibles d'évoluer, comme l'a montré Greenberg (1963), grâce à leur

asymétrie. Les raisons qui président à l'évolution d'une langue sont multiples. L'impératif croisé d'économie et de cohérence interne (qui explique par exemple les transformations par analogie<sup>7</sup>) est un facteur puissant, auquel s'ajoutent les phénomènes de contact (emprunt ou interférence : certaines études montrent l'apparition d'une motivation d'ordre sexuel dans les classes nominales de certaines langues africaines sous l'influence des langues européennes) et les évolutions culturelles<sup>8</sup> qui ont souvent leurs corrélats linguistiques. En réalité, le changement linguistique intervient le plus souvent à la faveur d'une interaction complexe entre ces trois facteurs.

Mais en tout état de cause, il est rendu possible par l'asymétrie même du système : ainsi, en français, le genre est sémantiquement motivé pour une partie des noms (les êtres vivants sexués), et arbitraire pour le reste du lexique. Le fait même que le système permette ces deux modes d'instanciation du genre permet le glissement de l'un vers l'autre. Ainsi, les deux logiques sont virtuellement activées pour l'ensemble du lexique. Si un enfant demandait : « *et la table, c'est la femme du bureau ?* », prenant ainsi à la lettre l'appartenance générique des termes, il susciterait certes un sourire, mais son énoncé serait interprétable (et glosable) par tout locuteur de français.

7. Par exemple, « *appendice* est devenu masculin au XVI<sup>e</sup> siècle par analogie avec le suffixe masculin *ice* de *office*, *service*, de même, *minuit* est devenu masculin par analogie avec *midi* », selon Hatzfeld et Darmesteter 1890-1900.

8. En *lak*, qui comme de nombreuses langues du Caucase Nord a quatre classes, le nom désignant la jeune fille n'appartient pas à la classe des animés féminins, mais à celle des autres animés (classe 3, qui réunit essentiellement les animaux, en réalité, les animés non humains, qui sont traités comme sexuellement indifférenciés ; le fait paraîtra moins choquant si on le compare à l'allemand *Mädchen* qui est de genre neutre, le seul "non sexué" dont dispose l'allemand). Mais Corbett rapporte que, de plus en plus, on a recours à la classe 3 également lorsqu'on s'adresse à une femme mariée extérieure à la famille, ce qui est une marque de politesse. Dans un système patriarcal où la tradition interdit de s'adresser à une femme étrangère à la maisonnée, cette évolution pourrait être corrélée à un assouplissement de cette contrainte au profit d'une distance linguistique.

Certaines langues, où le genre grammatical donne lieu à un marquage formel plus systématique que le français (où la rime “féminine” est loin d’être généralisée), rencontrent des conflits entre le marquage morphologique du nom et le genre qui lui est assigné. En russe, les noms en *-a* sont normalement féminins, et suivent tous le modèle morphologique des féminins, qui se caractérise par une flexion spécifique, ainsi que par l’existence d’une forme propre à l’accusatif (en *-u*) alors que pour les masculins, l’accusatif a la forme du nominatif pour les inanimés et du génitif pour les animés. Cependant, un nombre non négligeable de termes masculins suivent ce modèle : des relations de parenté renvoyant à une personne de sexe masculin, *djadja*, “oncle”, *deduška*, “grand-père”, ainsi que des diminutifs ou autres hypocoristiques dont le genre dépend du référent, *lakomka* désigne quelqu’un qui aime les sucreries, *golubuška* est un terme affectueux (littéralement : “petit pigeon”), ils s’appliquent aussi bien à un homme qu’à une femme. Pour tous ces exemples, l’accord des termes dépendants (adjectif, verbe) se fera selon le genre “naturel” du référent, et non nécessairement en conformité avec le modèle morphologique féminin du nom.

Les cas de conflits entre référent et signifié sont également nombreux dans les langues à motivation partielle. En français, les conflits entre genre grammatical et “genre naturel” sont nombreux, comme dans *La victime était pompier de Paris depuis dix ans*. Un exemple célèbre est celui, décrit par Marina Yaguello, de l’embarras dans lequel se sont trouvés les journaux en 1988 suite à l’affaire d’espionnage du Rainbow Warrior, dans lequel était impliquée une femme, agent secret et capitaine, qui était enceinte. La plupart des journaux avaient tenté d’éviter la formulation du communiqué du Ministère qui disait : « *Le capitaine Prieur est actuellement enceinte et l’accord prévoyait que dans ces circonstances, elle pouvait être rapatriée à Paris.* » M. Yaguello identifie cette gêne comme un conflit d’accord entre le sujet, au masculin, et l’adjectif *enceinte*, le seul en français à ne pas avoir de masculin. Elle suggère qu’il aurait suffi d’accepter de parler de *la capitaine* au féminin pour résoudre ce conflit.

La question de la féminisation des noms de métiers est de loin la plus complexe en français, et pas uniquement parce que le consensus n’est pas acquis sur l’enjeu idéologique qu’elle représente (les mots “auteure”, “écrivaine” font sans doute moins consensus en France qu’au Québec). La féminisation de certains noms de métiers est rendue complexe par la structure du nom lui-même : la rime déjà “féminine” en *-e* de *journaliste*, la dérivation indisponible à partir de *médecin*, “*médecine*” étant déjà affecté, ou l’ambiguïté de certaines suffixations comme *préfète* ou *générale*, historiquement employées pour désigner l’épouse du dignitaire et non la personne de sexe féminin qui remplit la fonction. Nous avons affaire ici à un phénomène différent : le fait que les noms d’individus sexués soient normalement motivés en français crée les conditions pour une revendication de “parité linguistique”, qui s’appuie sur le fait que les femmes ont longtemps écartées de certaines professions. Cette position idéologique semble rendre aveugle au fait qu’en français, il existe, outre les noms d’individus sexués distingués par le genre et les noms non motivés, une troisième catégorie de noms : les épïcènes. Susceptibles de désigner aussi bien un individu mâle que femelle, ils sont courants dans le lexique animal (*souris*, *mule*, *poisson*, *tortue*, *dinosaure*, etc.), mais également dans des termes appliqués aux humains : le *patient* ou la *vedette*, la *sentinelle* ou le *garde du corps*, la *star* ou la *victime*, la *personne* ou le *sujet*. Comme on le voit, dans ce domaine, nulle prévalence masculine ou féminine<sup>9</sup>. Pour la plupart des linguistes, et, semble-t-il, pour de nombreux locuteurs de français, les noms de métiers comptent de nombreux épïcènes, compatibles avec des référents des deux sexes, à l’exception peut-être des dérivations de type adjectival (*une policière*, *une postière*) où l’accord avec le référent s’impose, puisque l’adjectif n’a pas de genre propre. Jean-Claude Milner

9. On comprend d’ailleurs difficilement sur quelle fondement Edwige Khaznadar, dans son introduction, déclare que les épïcènes féminins désignant des êtres humains sont « majoritairement des insultes », ce qui n’est pas confirmé par la liste qu’elle fournit plus bas dans le même article.

(1988 : 193), qui rappelle que les épïcènes sont aussi bien masculins que féminins, considère que le problème des noms de métier sans féminin est mal posé : « *il peut donc arriver qu'appartenant au groupe "le", un nom de ce type admette un référent actuel de sexe féminin ; cela ne soulève aucune difficulté, puisque la référence virtuelle n'exigeait rien quant à la sexuation* ».

### Langue et métalangage

La perception de la langue que reflètent les propos de Milner est partagée par de nombreux locuteurs, linguistes ou non, à qui le débat sur la féminisation semble entaché par une confusion entre langue et métalangage. Ce point de vue est tout à fait cohérent, et on pourrait s'en satisfaire. Pourtant, la position purement structuraliste qui voit dans la langue un système d'unités et de catégories linguistiques ayant son économie propre, et sur laquelle le discours n'aurait pas prise, n'est pas tenable. On sait depuis Jakobson que les fonctions du langage sont multiples, et depuis Benveniste, que la langue ne se réduit pas à système de signes avec signifiant et signifié : le paramètre énonciatif, la part laissée au choix du locuteur, investit tous les points où le système laisse une ouverture.

Les catégories linguistiques sont très inégalement concernées par le métalangage. On imagine mal qu'un non linguiste ait une opinion sur le fait que tel verbe est transitif direct alors que tel autre transitif indirect, et que ces caractéristiques structurales deviennent un enjeu de société en tant qu'elles projettent une vision plus ou moins valorisante sur telle ou telle activité. La situation du genre grammatical, catégorie moins abstraite, est tout autre, car il concerne notamment des noms désignant des êtres humains, et le glissement est fréquent entre le nom et son référent. S'ajoutent à cela les propriétés structurales et culturelles du genre grammatical. Au plan structurel, l'hétérogénéité et les conflits de genre mentionnés plus haut donnent une certaine plasticité à la langue, qui peut autoriser le changement de genre, ou des jeux sur les dérivations. En termes culturels, depuis 1968, la question de la place respective des hommes et des femmes

occupe une place importante dans le discours sur la société, et l'hétérogénéité du traitement linguistique de certains mots est à l'origine d'un "malaise linguistique" face aux enjeux de la parité et de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. La nature de la catégorie permet ainsi de se l'approprier à des fins idéologiques comme le féminisme ou la promotion de la parité, contrairement à d'autres catégories plus abstraites et plus systématiques.

En langue, l'interprétation selon laquelle les noms de métier seraient des épïcènes qui réfèrent à une fonction (non sexuée) plutôt qu'à un individu sexué, est donc tout à fait défendable. Mais l'intolérance aux épïcènes dans le domaine des noms de métiers doit être considérée comme un phénomène culturel lié à notre époque, à des degrés divers : au Québec, *auteur* est aujourd'hui un nom réservé aux hommes, *auteure* référant à la femme qui a la même activité, alors qu'en France, *auteur* est épïcène, *auteure* étant parfois employé pour le féminin.

Ce phénomène témoigne d'un véritable effet en retour du métalangage sur la langue, qui pourrait être un trait culturel propre à nos sociétés, où le discours (et notamment le métalangage) est un mode d'action privilégié. Cette tendance converge avec la banalisation du paradigme psychanalytique pour qui la *parole* du sujet est révélatrice, et au-delà, avec la notion d'inconscient collectif, que la *langue* est révélatrice. Il est donc légitime que le discours sur la condition féminine, puis sur la parité, ait pu modifier le rapport des locuteurs à leur langue en augmentant la prégnance du métalangage.

Nous n'irons pas cependant jusqu'à suivre certains dans des démarches qui nous semblent plus hasardeuses, car elles font fi du fonctionnement linguistique lui-même. Il s'agit de l'hypothèse d'un sexisme dans la grammaire française elle-même, qui, en analysant le métalangage grammatical, produit un métalangage au second degré. La revendication de parité dans les descriptions grammaticales semble enfermée dans un pur enjeu idéologique, voué à n'avoir aucun effet sur la langue. Edwige Khaznadar, qui propose d'ailleurs des formulations plutôt heureuses, refuse la formulation selon laquelle

les formes de féminins sont *dérivées du masculin*, et préfère l'idée d'une alternance. Pourtant, bien qu'il existe des épïcènes féminins comme masculins, les deux genres ne sont pas symétriques en français. De même, il existe en effet des masculins dérivés des féminins<sup>10</sup>, et il est bien difficile de soutenir que le phénomène n'est pas marginal. Par ailleurs, lorsque l'accord est commandé non par un seul nom, mais par plusieurs, et que ceux-ci sont de genres différents, l'accord se fait au masculin, ce qui reflète une caractéristique du genre qui est structurale pour le français : le masculin est la forme non marquée du genre grammatical. C'est ce que signifie également le fait que le lexème *homme* désigne à la fois le genre humain et l'individu humain de sexe masculin, mais à la différence du fonctionnement grammatical, le fait qu'il s'agisse d'un élément lexical laisse une possibilité de contournement comme dans « *les hommes et les femmes qui ont construit ce pays* ». La règle d'accord, elle, ne peut être contournée sans risquer l'agrammaticalité.

Ainsi, la règle selon laquelle, conformément à la tradition scolaire, "le masculin l'emporte sur le féminin" est la conséquence de ce que, comme dans de nombreuses catégories binaires, le genre comporte un membre spécifique, le féminin, et un membre non spécifique ou générique, le masculin. Ainsi, la règle pourrait être reformulée comme suit : *eux* peut inclure des référents masculins et/ou féminins (il est non spécifique) alors que *elles* ne peut renvoyer qu'à des référents féminins. Cette répartition entre spécifique et non spécifique ou générique est marquée dans de nombreuses catégories, et fait partie des ressorts fondamentaux du fonctionnement des systèmes linguistiques.

Le fait que le genre spécifique soit précisément le féminin et non le masculin reflète-t-il sans doute un androcentrisme historique.

10. Comme le souligne M. Yaguello (1978 : 124) : Contrairement à ce qu'on pense généralement, il arrive que le masculin soit formé sur le féminin, encore que les cas n'en soient pas nombreux. *Concubine* vient de *concu-bine*, *machin* de *machine*, *puceau* a été créé par Lafontaine sur *puce*, de même que *pondeur*, dérivation facétieuse de *pondeuse*.

Cependant, les catégories linguistiques qui se sont élaborées dans la diachronie répondent à un équilibre complexe, et ce n'est que dans une synchronie affranchie de son histoire qu'un système peut remplir sa fonction d'outil de communication. Il semble donc essentiel d'admettre qu'en synchronie, certains aspects de la question masculin / féminin sont grammaticalisés, donc purement fonctionnels, et non ontologiques. Faute de quoi nous deviendrions muets...

#### Références :

- M. Arrive, « De quelques oscillations des théories du genre dans l'histoire récente de la linguistique », in Koskas & Leeman 1989, p. 5-16.
- E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- G. Corbett, *Gender*, Cambridge University Press, 1991.
- J. Damourette et E. Pichon, *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française [1911-1940]*, 8 vol., Paris (1970).
- S. Durrer, « Les femmes et le langage selon Charles Bally: "des moments de décevante inadvertance" ? », *Linguistik online* 11, 2/02.
- J. Greenberg, « Some Universals or Grammar with Particular Reference to the Order of Meaningful Elements », in *Universals of Language*, J. Greenberg (ed.), Cambridge (MA) : MIT Press, 2d ed. 1966, pp. 73-113.
- A. Hatzfeld, A. Darmesteter, *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un traité*, Paris, Delagrave, 1890 – 1900 (Livre troisième du traité).
- L. Hjelmslev, « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », in *Essais linguistiques*, Les Éditions de Minuit, Arguments, Paris 1971, pp. 220 à 258.
- E. Khaznadar, « Sexisme et grammaires scolaires », in: *L'Enseignant* 23 (2000-2001),  
et sur <http://www.langue-fr.net/d/feminisation/khaznadar.htm>
- E. Koskas, D. Leeman, *Genre et langage*, Actes du colloque tenu à Paris X - Nanterre les 14-16 décembre 1988, LINX/1989, Université Paris X.
- J.-C. Milner, « Genre et taille dans le lexique français », in Koskas & Leeman 1989, p.191-202.
- R. Renault, « Genre grammatical et typologie linguistique », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome LXXXII/1, 1987, pp. 69-117.
- M. Yaguello, *Les mots et les femmes*, Payot, Paris, 1976.